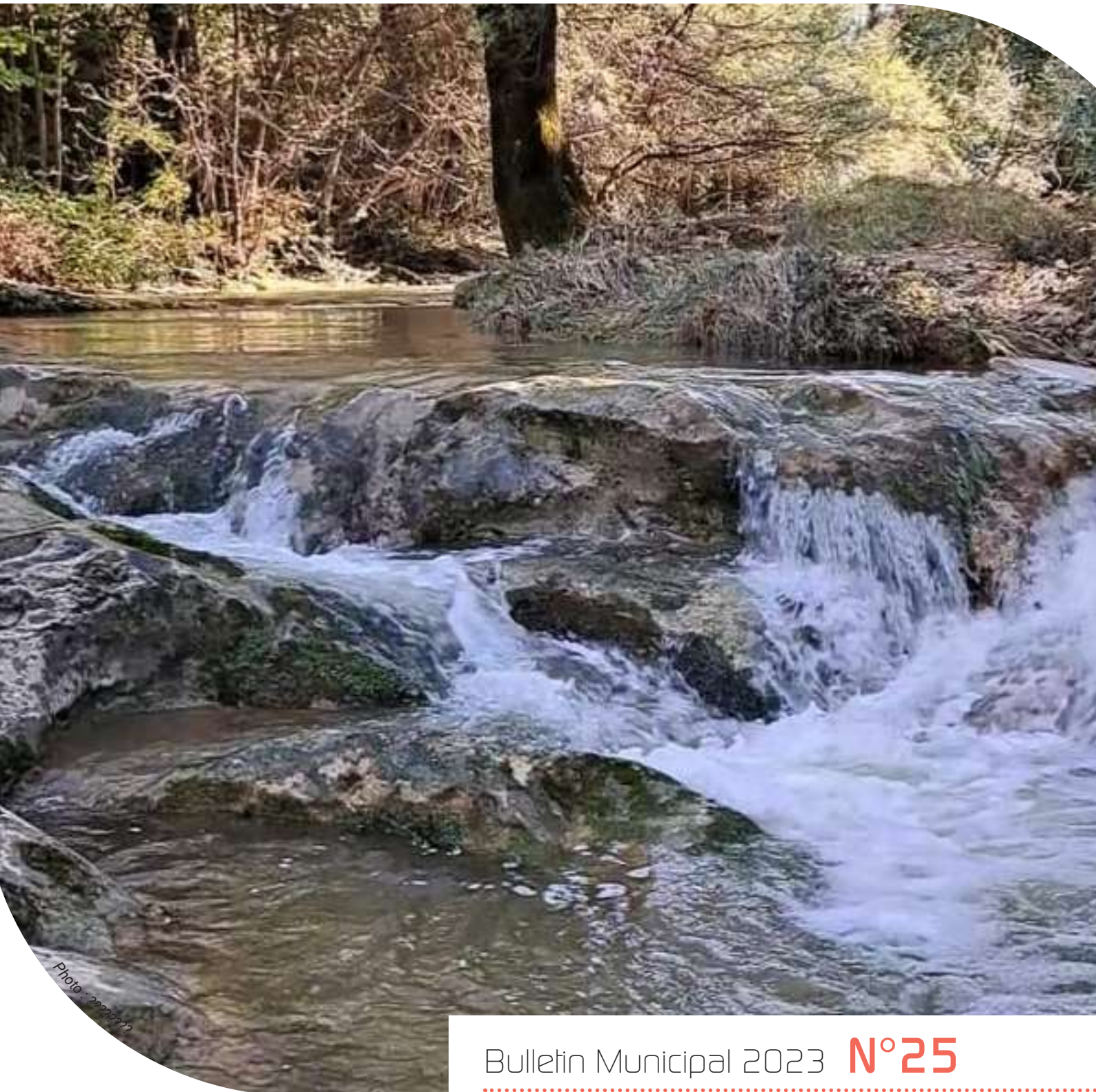


# Vivre à Saint Symphorien

Saint Symphorien sous Chomérac



Bulletin Municipal 2023 **N°25**

Photo: 2022/2/22

## DES RÉSEaux DE QUALITÉ POUR UNE EAU PRÉSERVÉE

### ■ RÉSEaux DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Adduction eau potable, assainissement en  
refoulement, eau brute

### ■ RÉSEaux D'IRRIGATION

Travaux neufs et réhabilitation

### ■ RÉSEaux GRAVITAIRES

Réseaux eaux usées, réseaux eaux pluviales,  
travaux réseaux STEP

### ■ HYDROÉLECTRICITÉ ET INDUSTRIE

Conduites forcées et conduites industrielles

### ■ TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

Travaux de rivières, réseaux de chaleur

### ■ POMPAGE

Eaux pluviales, eaux brutes, automatisme,  
eaux usées, eau potable

**6 MÉTIERS,  
AU SERVICE DE L'EAU  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

retrouvez-nous sur



[www.rampa-tp.com](http://www.rampa-tp.com)



# SOMMAIRE

- 04 | Infos pratiques
- 05 | Le Mot du Maire
- 06 | Le Budget communal
- 09 | Le Personnel communal
- 10 | Projet Cœur de Village
- 11 | Travaux
- 12 | École
- 13 | Bibliothèque
- 14 | Syndicat Mixte du Coiron au Rhône
- 15 | Aménagement de la cour de l'école
- 18 | Vie Associative
- 20 | Environnement
- 22 | Information CCARC
- 23 | Animation
- 24 | Vœux de la commune
- 25 | Environnement et Urbanisme
- 26 | Vie économique et Vie sociale
- 27 | Animaux
- 28 | Recettes Ardéchoises
- 29 | État civil



Saint Symphorien sous Chomérac

## Mairie

Horaires ouverture :

**Lundi :** 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

**Mardi :** 13h00 à 16h00

**Mercredi :** 8h00 à 12h00

**Jedi :** 14h00 à 18h00

**Vendredi :** 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

**Téléphone :** 04 75 65 90 67

**Mail :** [mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr](mailto:mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr)

**Site Internet :** [www.saint-symphorien-sous-chomerac.fr](http://www.saint-symphorien-sous-chomerac.fr)



@stssc07210

---

**PERMANENCE DES ÉLUS : Sur rendez-vous**

---

**L'édition du bulletin est possible grâce aux annonceurs partenaires.  
Nous les remercions pour leur soutien et vous invitons à leur réserver vos achats.**

Bulletin municipal N°25

## Vivre à Saint-Symphorien

**Directeur de la publication :** Dominique Palix

**Comité de rédaction :** Dominique Palix, Karen Phinera-Horth, Delphine Tavernier, Jean-Michel Feroussier, Maurice Jourdan

**Photo de couverture :** Delphine Tavernier

**Photos :** Services municipaux et équipe municipale

**Conception et impression :** Imprimerie Nouvelle Laurent Bultez / 07800 La Voulte sur Rhône

# LES ÉLUS |

- **Dominique Palix** : Maire
- **Delphine Tavernier** : 1<sup>er</sup> Adjoint
- **Karen Phinera-Horth** : 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Commission des œuvres sociales, Citoyenneté, Jeunesse, Communication, Schéma communal de défense contre l'incendie, Plan communal de Sauvegarde, Plan d'accessibilité, Document unique.
- **Jean-Michel Feroussier** : 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Voirie, Assainissement, Réfèrent ambroisie, Moustique tigre et frelon asiatique, Délégué suppléant au SIE de la Payre, Conseiller communautaire
- **Maurice Jourdan** : 4<sup>ème</sup> Adjoint  
Bâtiments communaux, Assainissement, Finances, SYDEO Délégué titulaire au SIE de la Payre
- **Anne-Charlotte Ansourian** : Urbanisme, Environnement, Référente bibliothèque.

- **Florence Aguilar** : Jeunesse
- **Michaël Aurias** :  
Délégué au Syndicat Intercommunal Ouvèze-Payre, Citoyenneté.
- **Bernadette Bouchet** :  
Déléguée au Syndicat des portes de Provence, Commission attribution des subventions.
- **Pascale Desbos** : École, Commission des œuvres sociales.
- **Nans Marnas** : Voirie, Commission d'appel d'offre.
- **Mathieu Masson** : Citoyenneté, Environnement.
- **Dominique Vignal** :  
Urbanisme, Délégué au Syndicat des portes de Provence, Ordures ménagères.
- **Adeline Ruel** :  
Jeunesse à la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

## N° UTILE :

### Conseil départemental

☎ 0 801 900 007

### Préfecture

☎ 04 75 66 50 00

### Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) :

☎ 04 75 00 04 11

### Portage des repas

(Service restauration collective de la communauté de communes)

☎ 09 70 65 01 96

### Relais d'assistantes maternelles

☎ 04 75 90 07 94 (Liste en mairie)

### Hôtel des impôts

☎ 04 75 66 12 00

### DÉCHETTERIES

- Cruas : 04 75 51 46 70
- Privas : 04 75 64 07 86
- Le Teil : 04 75 52 25 98

(Petit rappel : déchetteries de la communauté de communes ARC, il est nécessaire d'avoir un badge d'accès.

Les documents, pour l'obtenir, sont téléchargeables sur le site de la communauté de communes ARC)

### Syndicat des eaux Ouvèze Payre

☎ 04 75 63 81 29

### Irrigation SAUR Le Pouzin

☎ 04 75 63 82 35

### Numéro canicule département

Personnes âgées ou en situation de handicap, signalez-vous au

☎ 04 75 66 75 16

## LA MUNICIPALITÉ VOUS PROPOSE À TITRE GRATUIT

À titre gratuit pour les personnes habitant la commune

- 1 Barnum dimensions 3 M X 4 M
- Des tables et chaises bois 1M20 X 0.80 M
- Du matériel de cuisine
- De la vaisselle



## I LE MOT DU MAIRE



Je tiens, tout d'abord, à vous présenter nos excuses dans le retard pris pour la réalisation de notre bulletin municipal annuel.

Nous sommes bien conscients que les informations que vous allez découvrir ne sont plus trop d'actualité, mais nous tenions quand même à partager avec vous ces événements de 2023.

Je vais aborder maintenant des sujets qui nous tiennent à cœur et sur lesquels nous travaillons actuellement.

En premier lieu, il est important que vous sachiez que le projet cœur de village, au lieu-dit Téoulières, a pris du retard. Ardèche Habitat rencontre des difficultés financières pour équilibrer l'opération. A notre niveau, les aménagements publics ont été pensés et pourront vous être présentés ultérieurement.

Par ailleurs, au vu du réchauffement climatique de plus en plus important, la végétalisation de la cour de l'école s'imposait. Élus, parents, enseignants travaillons ensemble sur un projet ambitieux mais maîtrisé financièrement. Le début du chantier devrait démarrer en février 2025 par le dégroutage partiel du revêtement actuel. La concrétisation de ce projet passera par la proposition de chantiers participatifs afin de réduire les coûts. Parents, grands-parents, habitants de la commune, nous faisons appel à votre bonne volonté. Si vous avez un peu de temps à y consacrer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie. Vous aurez plus d'éléments sur ce projet en feuilletant le bulletin.

Enfin, nous n'oublions pas la voirie. Cette année nous mettrons l'accent sur la voie communale d'Ozon. Après concertation avec les services de l'État et le Syndicat de rivières, nous sommes dans l'obligation de déplacer la route pour sécuriser le passage des véhicules. Je tiens ici à remercier les propriétaires Messieurs SERUSCLAT et CALVAGRAC qui nous ont facilité la tâche en rétrocédant à la commune les emprises nécessaires pour réaliser l'ouvrage. La route ne sera pas agrandie mais seulement déplacée. Les travaux devraient être réalisés en septembre.

Sachez que nous avons toujours à l'esprit de contenir les dépenses, encore plus ces deux dernières années où les charges flambent et les dotations diminuent, mais nous sommes fiers, cette année encore, de ne pas avoir augmenté les taux de fiscalité locale.

Depuis quelques temps, la vie associative reprend et nous en sommes ravis pour la dynamique du village et nous remercions les personnes qui s'investissent pour la réalisation de ces moments festifs.

Bonne lecture et n'hésitez pas à venir me rencontrer si vous avez besoin d'échanger sur divers sujets.

*Votre Maire,  
Dominique PALIX*

## Note d'information Financière - Compte Administratif 2023

(Document affiche à la porte de la mairie après le vote du Conseil Municipal)

Le Compte Administratif est le document qui reprend toutes les écritures passées au cours de l'année 2023 et détermine les résultats de l'exercice.

### Le Compte Administratif du Budget Communal donne les résultats suivants :

#### ● Recettes de fonctionnement :

523 459,55 € (dont 77 381,87 € d'excédent reporté et 208754,43 € de compensation de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron)

Dépenses de fonctionnement : 468 882,02 € = 131 959,40 € Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement

#### ● Recettes d'investissement :

226 211,75 € (dont 5420,90 € d'excédent reporté) - Dépenses d'investissement : 185 411,33 € = 46 221,32 € Résultat de clôture excédentaire de la section d'investissement

**Soit un excédent général de 178 180,72 Euros**

Les restes à réaliser sur la commune au titre de l'année 2023 sont les suivants : (pour rappel les restes à réaliser sont des dépenses engagées qui n'ont pas pu être mandatées sur l'exercice)

En dépenses d'investissement : Compte 202 : 3868,63 € (Note honoraires URBARCHI Avant-projet infrastructures cœur de village)

En recettes d'investissement : Compte 1313 : 5959 € (Subvention département pergola école)

Ce qui induit un excédent de financement des restes à réaliser de 2090,37 €

### Compte Administratif service assainissement (Budget annexe)

Ce sont les résultats du service d'assainissement qui reprend toutes les dépenses et les recettes liées au réseau d'assainissement (branchement, station d'épuration, travaux de réseaux et recettes liées à la facturation).

#### ● Recettes d'exploitation :

104 476,42 € (dont 45 151,57 € d'excédent reporté) - Dépenses d'exploitation : 71 285,47 € = 33 190,95 € Résultat de clôture excédentaire de la section d'exploitation

#### ● Recettes d'investissement :

138 165,52 € - Dépenses d'investissement : 63 139,30 € (dont 31549,15 € de déficit reporté = 75 026,22 € Résultat de clôture Excédentaire de la section d'investissement

Soit un excédent général de 108 217,17 Euros

Il n'y a pas de reste à réaliser sur le service assainissement au titre de l'année 2023.

### Affectation des Résultats :

#### ● Pour le budget communal :

L'excédent de fonctionnement de 131 959,40 € est réparti ainsi :

Compte 1068 Investissement : 54 959,40 €

Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : 77 000 €

#### ● Pour le budget annexe de l'assainissement :

L'excédent d'exploitation de 33 190,95 € est réparti ainsi :

Compte 1068 Investissement : 0

Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : 33 190,95 €

Ces résultats démontrent une gestion rigoureuse et saine des finances communales mais les budgets restent tendus. Sur l'année 2023, pas de gros travaux d'investissement mais l'entretien des bâtiments existants et la réfection des sanitaires de l'école ainsi que des travaux de voirie pour 49 000 Euros environ. La mise en place d'horloges pour l'extinction de l'éclairage public permettra des économies pour les années à venir.

Cet exercice 2023 a permis de générer un peu d'excédent pour envisager les travaux du cœur de village.

Pour les prévisions budgétaires 2024, la priorité sera donnée à ce gros projet et à l'aménagement de la cour de l'école (du matériel de récupération sera privilégié).

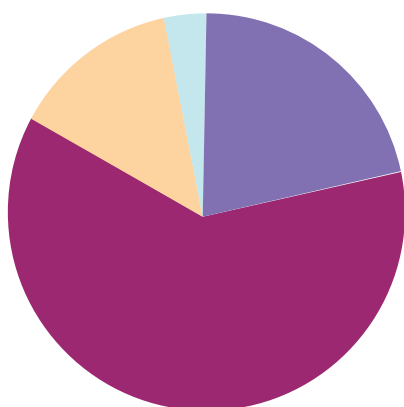
# Compte Administratif - FONCTIONNEMENT

## SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges à caractère général	93 151,13 €
Charges de personnel	265 469,36 €
Charges de gestion courante	60 755,75 €
Charges financières	11 287,31 €
Charges exceptionnelles	661,03 €
Atténuation de produits	24 750,00 €
Dotation amortissement	12 807,44 €
<b>Total</b>	<b>468 882,02 €</b>

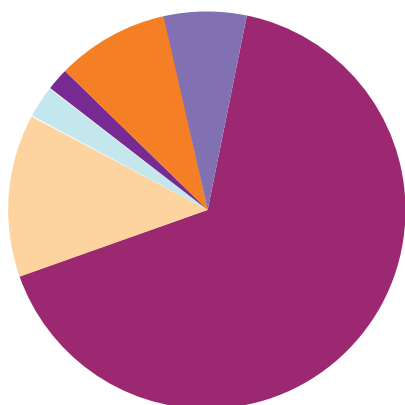
RECETTES	
Produits des services	19 246,51 €
Impôts et taxes	396 623,80 €
Dotations et participations	84 979,75 €
Produits de gestion courante	13 433,50 €
Atténuation charges	6 513,31 €
Résultat reporté	77 381,87 €
Produits exceptionnels	2 662,68 €
<b>Total</b>	<b>600 841,42 €</b>

## DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières

## RECETTES



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de gestion courante
- Atténuation charges
- Résultat reporté

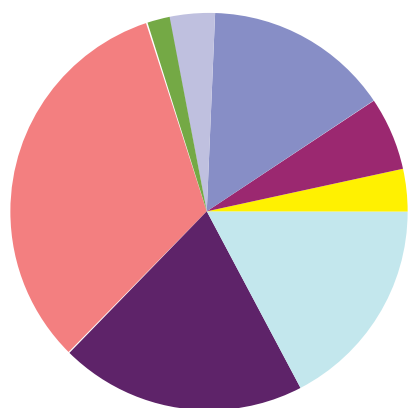
# Compte Administratif - INVESTISSEMENT

## SECTION INVESTISSEMENT

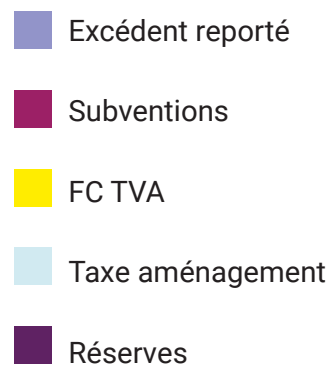
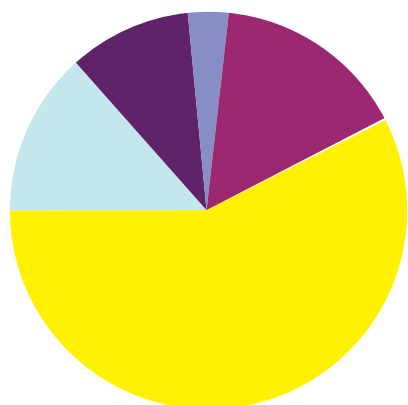
DÉPENSES	
Remboursement emprunts	30 437,82 €
Matériel	9 847,02
Frais étude	4000,00 €
Bâtiments publics	34 227,14 €
Participation	35 155,81 €
Réseaux divers	65 594,50 €
Reprise subventions	1 199,04 €
PLU	4950,00 €
<b>Total</b>	<b>185 411,33 €</b>

RECETTES	
Excédent reporté	5420,90 €
Subventions	29 926,91 €
FC TVA	113 759,74 €
Taxe aménagement	20 697,86 €
Réserves	29 019,80 €
Amortissement	12 807,44 €
Dette SDE	20 000,00 €
<b>Total</b>	<b>231 632,65 €</b>

## DÉPENSES



## RECETTES





**Catherine BARRATIER** : Secrétaire Générale

**Michelle CALLOVA** : Assistante administrative en remplacement de Emmanuelle XIONG mutée à la Mairie de Flaviac

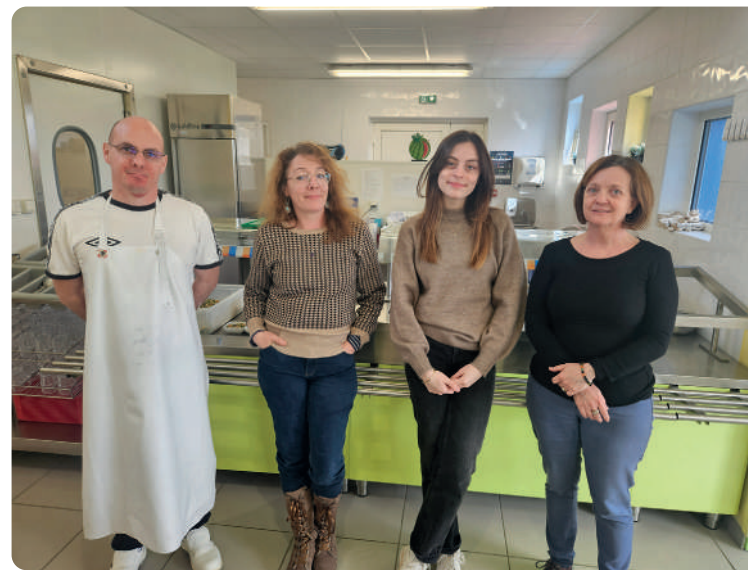


**Éric FAGIANI** : Agent technique du réfectoire

**Claire-Lise MEYSSONNIER-BURNER** : Agent contractuel entretien de la Mairie, de l'école et du réfectoire

**Ambre BESSON-MOUFTI** : Agent contractuel pour l'année scolaire 2023/2024 au sein du réfectoire

**Sandrine GOUEFFIC** : Agent technique école et réfectoire



**Hervé VANGANSBEKE** : Agent technique entretien bâtiments voiries, espaces verts

**Romain RÉ** : Agent technique entretien bâtiments voiries, espaces verts



*Photos de gauche à droite*

## *Coeur de Village*

Dans le bulletin précédent, nous avons fait le point sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'Opération Cœur de village située au-dessus du parking de la mairie au lieu-dit Téoulières.

L'appel à candidatures a permis de retenir le projet d'Ardèche Habitat, mieux disant, se rapprochant le plus des attentes de la municipalité et restant un opérateur Ardéchois.

Le bureau d'études AMUNATEGUI, présent lors de l'élaboration du PLU suivra également le projet cœur de bourg et veillera au respect du cahier des charges qui nous tient à cœur.

Le projet retenu comprend la construction d'une vingtaine de logements à la charge d'Ardèche Habitat et d'un espace public à la charge de la collectivité.

Nous avons demandé à Ardèche Habitat de pouvoir nous joindre à leur groupement de commandes pour bénéficier de tarifs plus intéressants.

Nous sommes dans l'attente du dépôt de permis de construire des logements par Ardèche Habitat.

Nous restons vigilants quant à la réalisation de ce projet. En effet, lors d'une récente rencontre avec Ardèche Habitat, il nous a été indiqué que le projet n'était pas équilibré financièrement et que des solutions étaient recherchées.

La municipalité a été ferme, le projet doit être conforme au cahier des charges, en rappelant que ce cœur de bourg reste une vitrine lorsque nous arrivons sur la commune.

De plus, la collectivité ne veut pas contribuer à l'équilibre financier du projet (gratuité du terrain, taxe d'aménagement, taxe raccordement égout) pour préserver les finances communales.

Nous restons convaincus que cette centralité facilitera le bien vivre ensemble autour des aménagements existants et à venir.

Ce projet ambitieux essentiel pour la structuration du village sera suivi de très près pour que le résultat soit à la hauteur des enjeux et des attentes de la population tout en respectant le hameau emblématique des Bouyons.



*Réalisation des espaces publics du projet «cœur de bourg» - Novembre 2023*



Dalle abri bus – Arrêt de BRUNE



Travaux sanitaires école



Bac à pommes de pin réalisé par Hervé



Pergola cour d'école pour rafraîchir la salle des fêtes

## Travaux voirie :

- Les Archilets : grave émulsion pour reprofilage – enduit bicouche
- Chazette : Enrobé sur la totalité de la rue
- Les coquelicots : Enrobé
- Ozon : Pose d'une buse de diamètre 468 mm pour évacuation eau de pluie
- Marquage au sol : STOP, passage piéton et cheminement piétonnier route de Lagrange
- Les Bouyons : suite à son éboulement, reconstruction du mur en pierre
- Aménagement de la place de la mairie : tables
- Création d'un parcours VTT



Mur des Bouyons - Avant



Chazette - Avant



Le côteau - Avant



Mur des Bouyons - Après



Chazette - Après



Le côteau - Après

## ACCESS EMPLOI

est une Structure d'Insertion par l'Activité Économique. Elle réalise l'entretien et l'aménagement des espaces verts auprès d'entreprise, de collectivités et des particuliers. La Mairie de Saint Symphorien utilise leurs services chaque année dans le cadre de la campagne de débroussaillage de printemps

L'année 2022/2023 à l'école :

En collaboration avec l'école et la mairie, l'amicale laïque : composée de parents bénévoles et motivés, organise des événements festifs permettant de récolter de l'argent en proposant des animations et activités pour les familles tout en créant du lien.

- En mai, l'amicale a organisé le traditionnel loto des écoles tant apprécié.
- Pour clôturer l'année scolaire 2022-2023, la fête de l'école a battu son plein le 23 juin dans la soirée. Les élèves ont présenté un spectacle «Voyage dans le temps» en mêlant chants et danses.



Des calculatrices ont été offertes par la Mairie aux dix élèves de CM2 partant pour le collège.

La soirée organisée par l'Amicale Laïque a continué autour d'une restauration et de la buvette avec des jeux et des animations.

- Le 7 juillet, M. Martinez a fêté son départ en retraite avec émotion. Il était le directeur de l'école depuis 2013.



- Après les vacances d'été, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école le 4 septembre. Parmi les 90 élèves présents, 19 élèves de petite section faisaient leur première rentrée. L'Amicale Laïque a offert le petit déjeuner aux familles présentes.
- En novembre l'amicale organise un après midi Halloween dédié aux enfants avec activités manuelles, jeux, boom.
- Une vente de chocolats de Noël est proposée par l'amicale aux familles et permet de récolter un joli bénéfice.
- Le 15 décembre, la Mairie a offert un spectacle de Noël aux élèves. Deux actrices sont venues nous présenter le spectacle «Noël privé» qui a été très apprécié par les enfants de la maternelle au CM2.

Le soir, le marché de Noël a permis de clôturer l'année 2023 en se retrouvant pour un moment convivial : vente d'objets confectionnés par les élèves, boissons, papillotes et clémentines offertes par l'Amicale Laïque.

L'argent récolté par l'amicale laïque a permis de financer pour l'année 2022/2023 : l'abonnement à la FOL, une draineuse pour l'école, les séances d'escrime pour deux classes, la sortie de fin d'année à Lyon pour deux classes, du matériel de sonorisation pour le spectacle de l'école mais permet aussi de financer des moments conviviaux



## Des résultats encourageants mais...

L'année 2023, en effet, a produit des résultats très encourageants si l'on s'en tient au seul nombre d'entré enregistré.

Pour preuve, 1181 personnes sont passées lire ou emprunter un ou plusieurs ouvrages.

Elles se répartissent ainsi : 35% d'enfants de moins de 14 ans, 33.5% de lecteurs ayant entre 14 et 65 ans, 31.5% de plus de 65 ans.

En outre, nous avons accueilli les enfants des 4 classes de l'école à raison d'une session par trimestre scolaire ; ces rencontres étant décidées en étroite collaboration avec les enseignants sur des thèmes arrêtés au préalable pour être repris et prolongés en classe ensuite.

Malheureusement, pour des questions liées à la Sécurité, la Communauté de Communes a imposé des quotas d'accueil pour les classes de l'école. Désormais, seules 19 personnes, et pas une de plus, sont autorisées à assister à une animation au sein de notre bibliothèque. Ce chiffre intègre non seulement les élèves mais aussi leurs enseignants et les éventuels encadrants. De fait, les professeurs de l'école, seuls responsables de leur classe, ne peuvent plus conduire leurs élèves dans nos locaux, pour une bonne et simple raison qu'ils ne peuvent pas être à la fois à la bibliothèque et en classe pour surveiller la seconde moitié des élèves !!!

Il ne nous est donc plus possible d'accueillir les élèves et leurs enseignants alors que la bibliothèque, au regard de la sécurité des locaux, offre un accès direct sur l'extérieur et si besoin, la possibilité de transiter par une porte intérieure vers des salles qui ouvrent, elles aussi, sur le dehors.

Voilà pourquoi les bénévoles de votre bibliothèque sont inquiets sur la fréquentation à venir qui risque de pâtir de cette décision purement administrative. Ils vous attendent néanmoins nombreux pour profiter des quelques 60000 documents, ouvrages ou supports divers (CD, DVD, jeux) disponibles pour agrémenter vos loisirs.



# SYNDICAT MIXTE DU COIRON AU RHÔNE

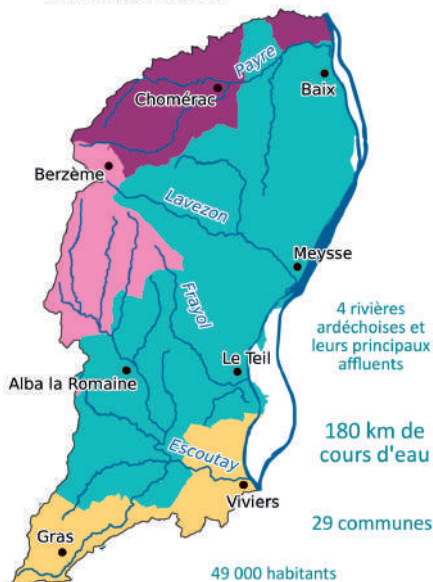


Le syndicat mixte du Coiron au Rhône est en charge de la compétence «Gestion des milieux aquatiques» sur les rivières Payre, Lavezon, Frayol, Escoutay et leurs principaux affluents. Sa création est récente (2021). Les délégués ont donc souhaité la réalisation d'une plaquette présentant leurs missions.

## Ce SMCR, qu'est ce que c'est ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un nouvel acteur intervient pour gérer les rivières du territoire : le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône. Il est issu de la fusion du Syndicat de l'Escoutay et du Syndicat de la Payre et englobe également le Lavezon. C'est une collectivité territoriale, comme les communes et communautés de communes. Le SMCR est compétent dans la gestion des milieux aquatiques. L'objectif est de gérer les rivières de manière globale et équilibrée, dans le respect de l'intérêt général.

- Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
- Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron
- Communauté de Communes Berg et Coiron
- Communauté de Communes Du Rhône au Gorges de l'Ardèche



## Milieux Naturels :

Redonner de la place à la rivière et restaurer les habitats dégradés tout en maintenant les usages actuels.

## Végétation du lit et des berges :

Favoriser une forêt rivulaire adaptée, équilibrée et diversifiée (360 kilomètres-linéaires de berges).

## Quantité d'eau :

Viser une quantité d'eau suffisante pour la biodiversité des rivières.

**Continuité écologique :** Permettre la libre circulation des espèces et le transit des sédiments (13 obstacles à aménager).

**Espèces invasives :** Réguler les espèces exotiques envahissantes (3 100 pieds d'arbre à papillons à traiter).

**Animation territoriale :** Faire connaître la rivière, conseiller les communes et les riverains (1 320 propriétaires).

**Crues :** Gérer les embâcles et l'engravement des ouvrages suite aux crues (212 ouvrages de franchissement).

**Etudes et suivis :** Améliorer la connaissance des rivières et suivre leur évolution.



## Les spécificités de notre territoire

Nos cours d'eau ardéchois sont de petits affluents du Rhône qui concentrent sur leurs bassins versants des particularités rares. Leur géologie d'abord : l'ancien volcanisme du plateau du Coiron est encore inscrit dans le paysage (necks,

orgues basaltiques] et dans les rivières à travers la présence de galets noirs d'origine volcanique, et de galets blancs calcaires d'origine sédimentaire.

Leur hydrologie méditerranéenne extrême ensuite : ces rivières torrentielles sont soumises aux orages cévenols caractérisés par des pluies intenses en un laps de temps très réduit, ce qui génère des crues soudaines et violentes. À l'inverse, plusieurs mois par an, leurs cours inférieurs sont totalement à sec.



## Une biodiversité remarquable



Nos cours d'eau sont classés «réservoirs de biodiversité», ce qui souligne leur importance pour la préservation de la faune et de la flore locales.

En effet, ils abritent de nombreuses espèces remarquables et protégées, tant animales que végétales : castor

d'Europe, barbeau méridional, écrevisse à pattes blanches, martin-pêcheur d'Europe, renoncule à fleurs latérales, salicaire à feuilles de thym ...

## Attention aux espèces invasives !

Certaines espèces végétales peuvent s'implanter et prendre le dessus sur les espèces locales au point de menacer la biodiversité. C'est le cas par exemple de la renouée du Japon ou de l'arbre à papillons qui, sur certains cours d'eau de France, constituent les seules espèces présentes car toutes les autres ont disparu.

Ces espèces peuvent se développer rapidement, n'hésitez pas à les arracher avant qu'elles soient hors de contrôle !

## Et les autres cours d'eau !

Au-delà des principales rivières, gérées par le SMCR, il existe sur le territoire une multitude de petits ruisseaux. Ces cours d'eau sont privés et appartiennent aux propriétaires riverains qui ont l'obligation de les entretenir.

Un entretien raisonné est important même si le ruisseau est intermittent. Il doit être adapté aux enjeux présents tout en conservant un milieu naturel riche. Ainsi, les arbres, même morts, sont un refuge important pour la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes ...).

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous conseiller !

## Syndicat Mixte du Coiron au Rhône

10 avenue de la résistance - 07350 CRUAS - 06 01 36 05 10

contact@smcoironrhône.fr - www.smcoironrhône.fr

## Les élus du SMCR

Le président : Alain BERNARD - Les vices-présidents: Sébastien VERNET, Catherine CROS, Martine MATTEI

## L'équipe technique

Déborah NADAL, responsable / Elian BOULENC, technicien de rivières

Elise CATALON, technicienne de rivières

## Aménagement de la cour d'école

### Compte rendu soirée de lancement du vendredi 22 mars

La soirée a débuté à 18h dans la salle du réfectoire. Une trentaine de personnes étaient présentes. Madame La Maire a commencé avec un discours de remerciements auprès de Bivouac pour l'organisation de ces deux jours ainsi qu'aux parents présents. Mr Navetch (parent d'élève et membre de la commission) a également pris la parole afin d'informer les parents qu'il est toujours possible de faire partie de la commission et pour cela il suffit d'en aviser la mairie soit par mail à [mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr](mailto:mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr) ou lors d'un passage.

Bivouac a pris la parole pour expliquer le déroulement de ces deux jours au sein de l'école. Ils ont poursuivi par la présentation du chantier avec un calendrier approximatif. Le décaissage de l'école est prévu pendant les vacances de février 2025. Bivouac doit revenir 2 jours en mai, à l'école.

Lors de cette soirée, 4 ateliers ont été organisés par Camille et Pierre de l'association Bivouac, pour les parents, les enfants, les enseignantes, les agents territoriaux et les élus afin de connaître leur point de vue sur les nouveaux aménagements possible pour améliorer les conditions climatiques de l'école. Les parents se sont pris au jeu et ont participé de manière active. Quelques idées sont apparues comme, de la végétalisation, des points d'eau...

Les parents ont proposé de faire un chantier participatif.

Des photos d'autres écoles aménagées étaient exposées. Les élèves ont réalisé des dessins pendant la journée avec Bivouac représentant la cour actuelle. La fourmi apparaît très présente ainsi que l'enrobé.

La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la mairie et la dégustation des amuse-bouches confectionnés par les parents.

Lors des réunions de travail proposées à l'ensemble des parents, nous avons constaté une très faible participation et nous le regrettons. L'aménagement va être conséquent, le concept de l'utilisation de la future cour sera différent de la cour actuelle. Ce manque d'implication va générer des incertitudes et inquiétudes de vote part alors que tout aurait pu vous être présentés et expliqués lors de ces derniers échanges.

**Nous comptons sur votre investissement pour les rencontres à venir.**



# Aménagement et végétalisation de la cour d'école primaire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Un terrain d'apprentissage pensé par et pour les enfants

En juin 2023, la commune de St Symphorien sous Chomérac a fait appel à notre association, l'Atelier Bivouac (collectif de paysagistes), pour un accompagnement en vue de la végétalisation de la cour d'école. Les élus et la commission nous ont sollicités pour que ce projet soit conçu de manière collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, enseignants, parents, périscolaire, services techniques...). L'enjeu principal sera de mener des actions frugales pour retrouver de la fraîcheur dans la cour et la rendre plus conviviale.

## LES OBJECTIFS DU PROJET :

### • Renouer avec la nature :

Face au changement climatique et aux fortes chaleurs observées de plus en plus fréquemment, les cours d'écoles peu arborées, composées d'un sol goudronné et imperméable deviennent inadaptées et inconfortables. Il devient nécessaire de proposer pour les enfants et le corps enseignant, des espaces plantés pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur.

Renouer avec la nature, c'est inviter le vivant dans la cour, pouvoir observer les plantes et les insectes, apprendre le monde qui nous entoure.

• **Qualité du cadre de vie:** faire de la récréation un véritable lieu de rencontre, favorisant le bien être des enfants le jeu, les échanges, la détente, le partage et le développement.

• **Jouer pour mieux grandir :** des espaces ludiques et diversifiés, de parcours et d'aventure pour se dépenser, courir, se cacher, inventer, éveiller la curiosité et l'imaginaire, se retrouver.



Cour de l'école primaire actuelle vue vers le portail.

## 1/ OBSERVER ET EXPLORER : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le 21 et 22 Mars 2023, nous étions présents pour observer le fonctionnement de la cour et rencontrer celles et ceux qui les pratiquent ainsi que proposer des temps d'ateliers ludiques avec les enfants pour comprendre et échanger sur leur perception de la cour d'école.

## VENDREDI 22 MARS: SOIRÉE DE LANCEMENT

Nous avons invité les enseignants, parents d'élèves et élus, **le vendredi 22 mars à 18h dans le réfectoire de l'école** pour une rencontre, discussion, atelier et projections de retour d'expérience de végétalisation de la cour d'école, afin qu'ils nous partagent leurs idées, envies, freins à la transformation des espaces éducatifs.

## 2/ DESSINER ET IMAGINER UNE COUR VÉGÉTALISÉE ET LUDIQUE

Le **6 et 7 mai**, nous serons de retour pour imaginer, tester et inventer avec les enfants des parcours dans la cour de l'école, une végétalisation plus généreuse pour des espaces plus frais et ombragés.

Nous reviendrons **le 14 juin** pour tester dans la cour les propositions d'aménagements.

L'Atelier Bivouac c'est qui ?

Basée à Chirols (07) et composée de 7 concepteurs et constructeurs, notre association travaille principalement sur des projets d'espaces publics en milieu rural. Nous venons en résidence sur les territoires que nous étudions, afin de proposer des temps de partage avec les acteurs concernés et dessiner des aménagements singuliers en tirant parti des ressources locales. À Saint-Symphorien-sous-Chomérac, nous accompagnons la commune de l'étude à la réalisation. L'étude est détaillée ici. La mise en œuvre sera réalisée en régie, par les services techniques de la commune, que nous accompagnerons sur des temps de chantier (éventuels décaissements, travail du sol, bois, pierre...) ainsi qu'à travers des temps de chantiers ouverts participatifs avec les enfants, enseignants, parents d'élèves... qui pourrons être présents pour les plantations, constructions de mobiliers et parcours en bois.

Renseignements : Atelier Bivouac // [contact@atelierbivouac.com](mailto:contact@atelierbivouac.com) // Pierre: 06.38.73.13.35

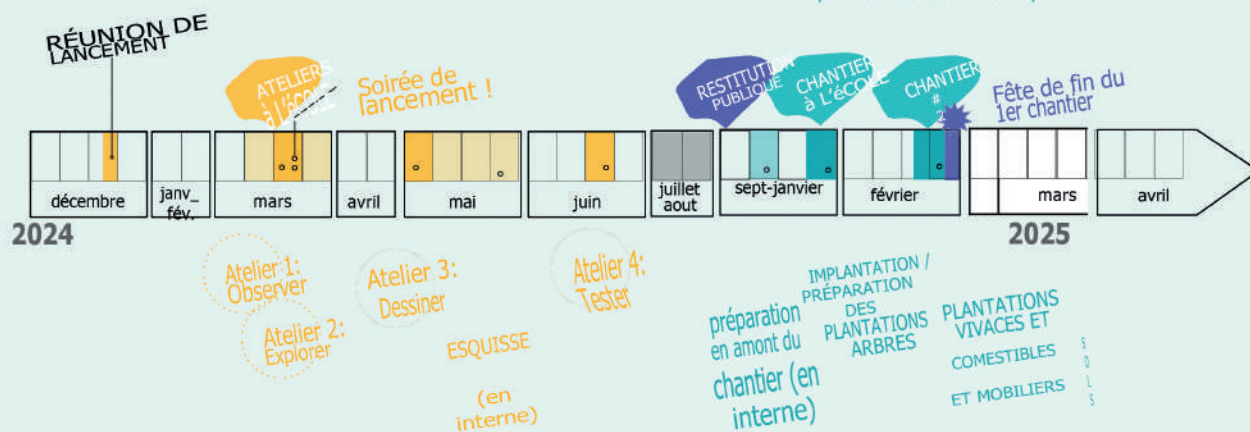




## CALENDRIER DU PROJET:

### phase 1. Atelier et conception

### phase 2. Opérationnalisation Chantier participatif et/ou accompagnement de chantier en régie par les services techniques



## EXEMPLES DE PROJETS QUE NOUS AVONS RÉALISÉS DANS DES MILIEUX EDUCATIFS



Atelier maquette vivante pour le pourtour d'une mare - IME Soubeyran, St Barthélémy-sous-Grozon (07) - Atelier Bivouac



Réalisation d'une cabane en saule vivant avec les enfants de l'IME Soubeyran (07) - Atelier Bivouac -



Construction de jeux à partir des troncs de platanes du bois de Vincennes - Rond point de La Chapelle - Paris (75) - Atelier Bivouac



Construction de cabanes dans la cour d'école de Ouessant - (29) - Atelier Bivouac



renseignements : [AtelierBivouac](http://AtelierBivouac.com) // [contact@atelierbivouac.com](mailto:contact@atelierbivouac.com) // Pierre: 06.38.73.13.35

# VIE ASSOCIATIVE |

## Les randonneurs de la Payre

Vous aimez la randonnée, découvrir de nouveaux paysages, admirer de beaux patrimoines, partager des moments conviviaux dans la nature, alors venez rejoindre notre association « Les Randonneurs de la Payre ». Nous vous proposons tout au long de l'année, des randonnées à la journée (2 dimanches par mois) et à la demi-journée (1 samedi par mois), 2 week-ends, ainsi qu'1 séjour d'une semaine avec hébergements en gîte ou chambre d'hôtes. Comme la randonnée n'est pas incompatible avec la gourmandise, nous partageons la galette des rois début janvier, après une journée de randonnées. Nous organisons également notre traditionnelle « Rando Bistrot » au mois de mai, qui nous permet d'allier la randonnée avec un agréable repas dans un restaurant typique, style bistrot de pays. C'est aussi autour d'un repas, soirée « Reboule », que les participants au séjour d'une semaine, font leurs retrouvailles et se remémorent les bons souvenirs en projetant leurs photos.



### Ce que nous avons fait en 2023 :

- Le 8 janvier : randonnée aux alentours de Chomérac, clôturée par la galette des rois offerte par l'association
- Le 14 mai : journée de randonnée à Jaujac, avec repas au Bouchon Ardéchois
- Le week-end du 3 au 4 juin : randonnées dans le Trièves (38),
- Du 4 au 11 septembre : séjour dans le Verdon, au bord du lac de Sainte Croix
- Le week-end du 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre : randonnées aux Baux de Provence
- Le 27 octobre : Assemblée Générale de l'association, suivie d'un apéritif offert par l'association, et d'un repas
- Le 15 novembre : soirée Reboule pour partager les souvenirs du séjour dans le Verdon

### Dates à retenir pour 2024 :

- Le 7 janvier : Rando galette, Saint Pons – Berzème
- Le 5 mai : Rando Bistrot, Bidon – Aiguèze
- Le week-end du 1 et 2 juin : Méaudre – Autrans, dans le Vercors

- Du 2 au 9 septembre : Séjour dans le Lot
- Le 8 octobre : Assemblée Générale
- Le week-end du 12 et 13 octobre : Rémuzat

### Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Sylvie BASTIDE (Présidente) 06 12 71 44 63  
Bruno COULANGE (Vice-Président) 06 62 78 94 06  
Rémi DUCOEUR (Secrétaire) 06 73 94 23 10  
Christine SALCE (Trésorière) 06.03.83.84.90  
Joëlle CHANAL (Trésorière adjointe) 06 15 69 11 01

## Sympho'Gym

Depuis de nombreuses années l'association SYMPHO'GYM a à cœur de proposer une activité sportive adaptée à TOUS !

La rentrée 2023 a amené son lot de fidèles, de nouvelles, de jeunes femmes, de sportives, de moins sportives... Chacune d'entre elles a ses raisons de venir tous les jeudis soir de 19h30 à 21h suivre les cours Fitness-Cardio de Patrick. Motivées par un coach toujours énergique et bienveillant, nous pouvons évoluer dans une ambiance chaleureuse ! Comptant une trentaine d'adhérentes, l'association présente une bonne dynamique et un équilibre financier.

En marge de l'activité annuelle, SYMPHO'GYM a également proposé lors des vacances d'automne des initiations au Self-défense.

Deux groupes de 20 personnes, adhérentes ou non, ont pu bénéficier de cette expérience.

De plus, un cours de sophrologie a été expérimenté sur le mois de septembre tous les mardis de 18h30 à 19h30.

Malheureusement le peu d'inscriptions n'aura pas permis une animation hebdomadaire.

Comme chaque année, les moments conviviaux sont privilégiés autour de la galette des rois courant janvier ou lors d'un buffet partagé de fin d'année...

### Le Bureau.



## Sauvegarde du Patrimoine



Association **SAUVEGARDE DU PATRIMOINE**  
Eglise de Saint Symphorien sous Chomérac  
Mairie - 40 route de Lagrange  
07210 St Symphorien sous Chomérac  
Courriel : eglise.patrimoine.sssc@gmail.com

### NOTRE EGLISE du XIIe SIECLE : QUELQUES DATES

Des éléments caractéristiques des lieux de culte sont réunis au sommet d'une éminence, lieu isolé de l'habitat et en présence d'une source.

**En 121 avant JC :** construction d'un temple gallo-romain (des vestiges attestent sa présence).

**Vers 1100 :** des moines construisent une chapelle dans le style roman, de forme rectangulaire.

**En 1112 :** elle est donnée au prieur de St Pierre de Rompon de l'Abbaye de Cluny.

**En 1543 :** la paroisse est toute entière acquise à la réforme (Protestants).

**Vers 1560 :** début des guerres de religion. L'église de St Symphorien fut en partie détruite.

**En 1583 :** une enquête du vicaire de Viviers, Nicolas de Vesc, indique que tous les symphoriniens sont protestants.

**En 1680 :** installation de la cloche.

**En 1789 :** l'église est mise à disposition de la nation.

**En 1808 :** Napoléon 1er confie l'édifice à la communauté protestante. Le village est l'une des 3 places d'Assemblée.

**Après 1836 :** le bâtiment est redonné aux catholiques.

**En 1846 :** sont rajoutés au bâtiment: deux chapelles et un chœur.

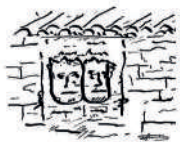
**En 1851 :** St Symphorien comprend 649 habitants dont 50o/o de catholiques ,50 o/o de protestants.

**26 septembre 1862 :** installation du maître autel en marbre blanc,

**En 1873 :** crépissage du mur intérieur

**En 1883 :** achat de l'harmonium grâce à 300 francs donnés par le gouvernement.

**En 1985 :** L'église est reconnue monument ancien (mais non classée). Elle reçoit une toiture neuve toujours sans charpente.



Les fonts baptismaux portent une inscription de 1735. Ils sont incrustés dans le mur. Leur facture assez grossière les situe au XII siècle. Le campanile date du milieu du XX siècle.

### PATRIMOINE MOBILIER CLASSÉ

#### OBJETS PROTEGES au TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES (BASE PALISSY)

\* **RELIQUAIRE de ST MODESTIN et SAINTE AMANCE :** Orfèvrerie - 19e siècle Protection MH :25/07/1986 - Date versement : 18/09/2013 - Ref : PM07001225

\* **RELIQUAIRE de ST JEAN FRANCOIS REGIS :** Orfèvrerie - 19e siècle - Protection MH : 25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001224

\* **CROIX :** Dinanderie - 19e siècle Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001223

\* **TABLEAU REPRESENTANT UNE MARTYRE :** Support toile/Peinture à l'huile - 19e siècle Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001221

\* **TABLEAU REPRESENTANT ST SYMPHORIEN CONDUIT PAR DES SOLDATS :** Support toile / Peinture à l'huile - 19e siècle - Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001222

\* **CROIX de PROCESSION :** 19e siècle - Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001220



\* **STATUE DE LA VIERGE :** Sculpture bois taillé, doré, polychrome - 18e siècle - Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001219

\* **CHANDELIERS D'EGLISE (2)** dinanderie métal doré - 19e siècle offerts par Napoléon III à l'église de St SYMPHORIEN - Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Ref : PM07001218

\* **TABLEAU de LA VIERGE TRANSMETTANT LE ROSAIRE à ST DOMINIQUE ET STE CATHERINE DE SIENNE :** Support toile/Peinture - 18e siècle - Protection CH :25/07/1925 -

Date versement : 18/09/2013- Ref PM07001217

\* **FONTS BAPTISMAUX :** Taille de pierre - 1735 - 2e quart du 18e siècle. Peut-être antérieurs - Protection MH :25/07/1925 - Date versement : 18/09/2013- Réf : PM07001216



## Repas de aînés

C'est avec plaisir qu'une soixantaine de convives se sont retrouvés le dimanche 10 décembre pour renouer avec cette traditionnelle rencontre proposée désormais aux personnes de 70 ans et plus. Le repas était préparé et servi par le restaurant La Fourchette (Le Teil) alors que l'animation était confiée au Duo MELODY 07 (Viviers). Ainsi les quelques six heures de retrouvailles ont permis de s'informer des uns et des autres et aussi de se remémorer des souvenirs de jeunesse. Les élus se sont investis pour faire de cette journée une réussite. Les compliments des participants pour cette organisation sont la meilleure des récompenses.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain. Dominique Pailix, Maire a tenu à remercier de leur présence et de leur convivialité les aînés présents.



## Espaces végétalisés :

### LES RÈGLES À RESPECTER

Les haies doivent être taillées régulièrement pour ne pas empiéter sur les voies publiques et respecter une hauteur maximale de 2 mètres. En cas d'infraction, les fautifs peuvent être verbalisés après rappel de leurs obligations.



Haie non réglementaire devant être traitée



Une taille respectant les obligations réglementaires.



Exemple d'outils

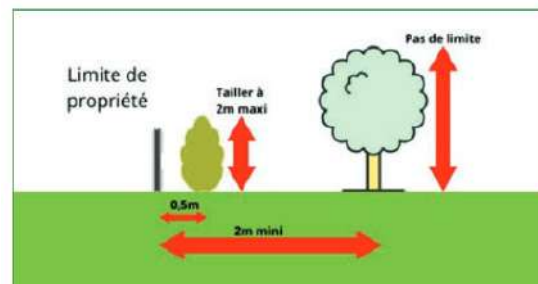


Schéma qui résume les règles de plantations et d'entretiens des haies et arbres.

### DÉBROUSSAILLEMENT

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation. Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100

mètres adapter au contexte communal] autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

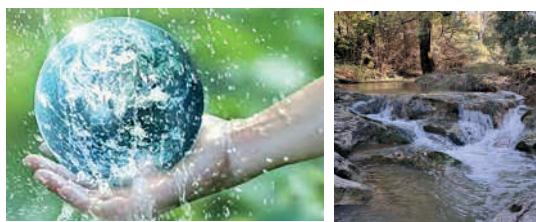
Pour savoir si vous êtes concernés par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr), où vous trouverez toutes les informations utiles.

### Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

- Supprimer les arbustes sous les arbres.
- Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)
- Élaguer les arbres conservés.
- Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.
- Couper les arbustes morts et les branches sèches.
- Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.
- Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.
- Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.
- Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.
- Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

## Ressource en eau – un bien commun inestimable de plus en plus rare



La politique de l'eau dans le département repose sur 4 grands objectifs. Le 3e s'intitule « contribuer à une gestion des usages équilibrée et respectueuse des milieux aquatiques, en termes de gestion quantitative ». Les usages de l'eau se partagent entre les besoins anthropiques (eau potable, irrigation, et industries), et les besoins du milieu aquatique que la loi prévoit de protéger comme un bien commun. L'outil méthodologique pour parvenir à rétablir les équilibres quantitatifs à l'échelle des sous-bassin versant est le PGRE (plan

de gestion de la ressource en eau). Six PGRE concernent le département. Ce sont des documents contractuels définis pour 6 ans entre tous les usagers d'un sous-bassin, qui visent à définir les modalités de réduction de la consommation d'eau dans les bassins en déficit (majeure partie du département), et la recherche d'économies nécessaire.

### Stocker l'eau quand elle est disponible

Un des leviers d'action consiste à stocker l'eau lorsqu'elle est disponible (hiver), afin de pouvoir irriguer les cultures en été, ou soutenir l'étiage et garantir des débits minimum nécessaire aux écosystèmes aquatiques.

### A long terme : s'adapter au changement climatique

A plus long terme, il s'agit aussi de s'adapter aux effets du changement climatique, en s'engageant dans une « transition hydrique », avec des solutions nouvelles par rapport aux leviers utilisés jusqu'ici et une évolution des pratiques agricoles.

### Les mesures de restriction ponctuelles en cas de sécheresse

Face à la grande variation du débit des rivières ardéchoises, le préfet peut être amené à prendre des arrêtés de restrictions temporaires sur les usages d'eau, en été principalement. Des règles sont définies dans un arrêté cadre, qui s'appliquent sur la base des relevés de stations de mesures de débits suivies quotidiennement par les services de l'État, permettant de jauger le niveau de restriction dans chacun des secteurs correspondants.

### Révision de l'arrêté cadre le 06 juin 2023

Des règles sont définies dans un arrêté cadre qui réglemente les usages de l'eau en cas de sécheresse. Il définit 9 secteurs hydrographiques (Cance, Doux-Ay, Eyrieux, Ouvèze, Ardèche, Beaume-Chassezac, Loire, Allier et Cèze) et précise les conditions de déclenchement des mesures de limitation des usages de l'eau et leur contenu.

Les secteurs sont surveillés par les services de l'état, au niveau de stations de référence qui mesurent les débits dans des cours d'eau. En fonction des débits enregistrés, des seuils de gravité sont franchis et déclenchent les niveaux de restriction correspondants à chaque secteur. Les mesures varient selon quatre niveaux de gravité :

1. **Vigilance** : informe d'une dégradation des ressources et invite à chacun à économiser davantage la ressource ;
2. **Alerte** : instaure les premières mesures de restriction des usages ;
3. **Alerte renforcée** : intensifie les restrictions ;
4. **Crise** : priorise l'approvisionnement en eau potable, les usages liés à la santé, la salubrité et la sécurité.

L'arrêté cadre « sécheresse » n° 07-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021 a fait l'objet d'une révision pour s'adapter à l'évolution du cadre réglementaire au niveau national et régional à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée, mais aussi aux retours d'expérience depuis plusieurs années. Les principales évolutions entre l'arrêté-cadre de 2021 et celui de 2023 concernent :

- Les mesures de restrictions des usages, rédigées sous forme de tableau
- L'intégration de prescriptions concernant les activités économiques, industrielles et artisanales (exemptions pour petits consommateurs et PSH...)
- Le délai pour lever les restrictions qui passe de 5 à 10 jours
- Le cadrage des dérogations
- L'absence de distinction de l'origine de la ressource pour les usages autres que les usages agricoles et industriels
- L'introduction d'exemptions pour les jardins potagers et le maraîchage

### Moustique tigre

En Auvergne Rhône Alpes le moustique tigre s'est installée progressivement.

Dans les 12 départements de la Région, ce sont 74 % des habitants qui sont impactés.

Cette espèce de moustique invasive et particulièrement nuisible peut également véhiculer.

Des virus responsables de certaines maladies.

Adoptons les bonnes pratiques pour éviter la prolifération, les moustiques qui vous piquent sont nés chez vous, ils ne se déplacent pas ou très peu :

- Vérifier et entretenir les cheneaux et gouttières, s'assurer du bon écoulement des eaux
- Ne pas laisser stagner de l'eau, vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes)
- Couvrir les réserves d'eau (bidons, citernes, bassins)

Les moustiques qui vous piquent sont nés chez vous, ils ne se déplacent pas ou très peu.

# INFORMATIONS CCARC |

## Opération pour d'amélioration de l'habitat :

**NOUVELLES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

Aujourd'hui pour l'Habitat est un programme de rénovation du parc de logements privés 2020-2025, porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) et animé par SOLIHA.

Face à l'augmentation du coût des matériaux et de l'énergie, la CCARC a souhaité faire bénéficier aux propriétaires occupants modestes et très modestes de nouvelles aides à la rénovation énergétique.

- Bonus de 5 000€** : Si votre projet permet d'atteindre l'étiquette C
- Bonus de 7 000€** : Si votre projet permet d'atteindre l'étiquette B
- Bonus patrimoine de 2 000€ maximum** : Si respect des prescriptions architecturales

Sur toutes nos communes !

Sur toutes nos communes en secteur ABF ou en Opération Façade !

Alba la Romaine, Audignas, Bois, Cruas, Le Teil, Meyssac, Rochemaure, Saint Martin sur Lanzois, Saint Thome, Saint-Victor-de-Barres

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PAR L'ÉQUIPE DE SOLIHA TOUT AU LONG DU PROJET

- 1 Premier contact et conseil technique avec SOLIHA, 04 75 79 04 70
- 2 Visite du logement
- 3 Dépôt des dossiers de demande de subvention.
- 4 Aides au financement du reste à charge (primes, prêt 0%)
- 5 Réalisation des travaux par les entreprises
- 6 Paiement subventions sur justificatifs

AIDES FINANCIÈRES & CONSEILS : 04 75 79 04 70, www.aujourd'huihabitat.fr

SOLIHA COMMUNAUTÉ POUR CHAQUE DROME, France Rénov'.

Retrouver toutes les informations nécessaires sur : [www.aujourd'huihabitat.fr](http://www.aujourd'huihabitat.fr) - Contact : SOLIHA au 04 75 79 04 70

## Destruction frelons asiatiques

**2023 LE FRELON ASIATIQUE**

Plateforme départementale [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)

PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION DES NIDS PAR LA CC ARDÈCHE RHÔNE COIRON\*

Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ?

Contactez-nous : Pascal Binon : 07 85 93 06 37 / [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid. N'essayez pas de le détruire vous-même. Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.

GDSA Ardèche, LeFrelon.

\*Dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron prend en charge la campagne de destruction des nids de frelons asiatiques. Observez bien votre environnement, en particulier lors d'opération de taille ou de débroussaillage et sous le mobilier de jardin, dans les abris de

jardin, les bords de toits... Vous avez découvert un nid de frelon ? Ne vous approchez pas du nid, essayez de le localiser le plus précisément possible et éventuellement sécurisez les lieux en attendant la destruction.

Faites le signalement sur la plateforme [lefrelon.com](http://lefrelon.com) ou [pascal.binon@orange.fr](mailto:pascal.binon@orange.fr) ou au 07 85 93 06 37.

Suite au signalement, Ardèche Rhône Coiron demandera à une entreprise d'intervenir pour détruire le nid.

## La communauté de communes auprès des entreprises :

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron est au côté des entreprises et porteurs de projet. Nous vous accompagnons pour la création et le développement d'activités sur le territoire par un soutien technique et financier.

En fonction de votre projet et de vos besoins, le service développement Économique vous conseillera et vous informera sur les aides financières mobilisables (subventions, prêts, ...), vous mettra en relation avec les dispositifs d'appui : structures partenaires, Consulaires..., organisera l'accueil de votre activité sur le territoire de façon efficiente.

Nous sommes aussi aménageur et gestionnaire de zones d'activités économique. En complément, les locaux à vendre ou à louer sont recensés en temps réel sur notre site : [immoardecherhonecoiron.fr](http://immoardecherhonecoiron.fr). N'hésitez pas à le consulter.

Pour toutes questions et prises de rendez-vous : [economie@ardecherhonecoiron.fr](mailto:economie@ardecherhonecoiron.fr) ou 07 68 94 39 14

**LES GESTES DE TRI : c'est facile !**

- Emballages & papiers**: Magazines, papier, journaux, Boîtes et tubes, Briques, tuiles, briques, boîtes, bouteilles, Films plastiques, Sacs et Sachets, Bouteilles.
- Verre**: Pots, bouteilles, bocaux, flacons en verre (sans couvercles, sans bouchons). À déposer en vert, vide, pas besoin de les laver.
- Composteurs**: Végétaux, Fiches colorées, Capsules d'œufs, Mouchoirs en papier.
- Ordures ménagères**: Après avoir TRÉ et COHPÔSTÉ, je jette le reste des déchets dans le bac à ordures ménagères. Dans un sac fermé.

### DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 MAI

ALBA-LA-ROMAINE DU LUNDI AU VENDREDI 13H30 - 17H30

SAMEDI 8H30 - 12H30

CRUAS DU MARDI AU SAMEDI 8H30 - 12H 13H30 - 17H

FERMÉ LE JEUDI MATIN

LE TEIL LUNDI 14H - 18H

DU MARDI AU SAMEDI 9H - 12H 14H - 18H

Infos : [www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

### DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE

ALBA-LA-ROMAINE DU MARDI AU JEUDI 8H - 12H

VENDREDI 8H - 12H 13H30 - 17H30

SAMEDI 8H30 - 12H30

CRUAS DU MARDI AU VENDREDI 7H - 14H (fermeture de 12H15 à 12h35)

SAMEDI 8H30 - 12H 13H - 16H30

LE TEIL DU LUNDI AU VENDREDI 7H - 14H (fermeture de 12H15 à 12h35)

SAMEDI 9H - 12H 13H - 17H

## LES PRÉALABLES :

Dans le cadre des Préalables, la Cascade (Pôle national du cirque de Bourg saint Andéol) nous a régalié de son spectacle gratuit le 6 juin 2023. Ils se sont produits durant une semaine dans les villes et villages de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.



## Présentation de la CASCADE – Bourg Saint Andéol

La Cascade est installée à Bourg-Saint-Andéol dans un bâtiment du patrimoine local (ancienne école privée). Ce Pôle National Cirque a ouvert ses portes en 2008. Unique en Auvergne Rhône-Alpes, il fait partie des 14 Pôles Nationaux Cirque qui ont pour mission l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion.

- La Cascade accompagne les différentes étapes de la création artistique : de l'entraînement à la recherche, de l'écriture jusqu'à la sortie du spectacle
- La Cascade propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous publics, lors des étapes de création ou les événements, dans son lieu ou hors les murs (par exemple lors du Festival d'Alba-la-Romaine).
- La Cascade organise des stages et des formations pour les artistes professionnels et les publics amateurs, des interventions en milieu scolaire, des ateliers réguliers de cirque, ainsi que des modules pour

les établissements de formation artistique professionnelle tels que l'ENSATT, l'École de la Comédie de Saint-Etienne ou le Centre National des Arts du Cirque.

- Depuis octobre 2022, la Cascade est dotée d'un espace d'entraînement au quotidien pour les artistes de cirque dans l'ancienne chapelle Saint-Joseph, mitoyenne de la Cascade.
- La Cascade accueille le siège de la compagnie Les Nouveaux Nez & Cie et une pépinière de jeunes entrepreneurs autour des métiers de la diffusion et de la production.

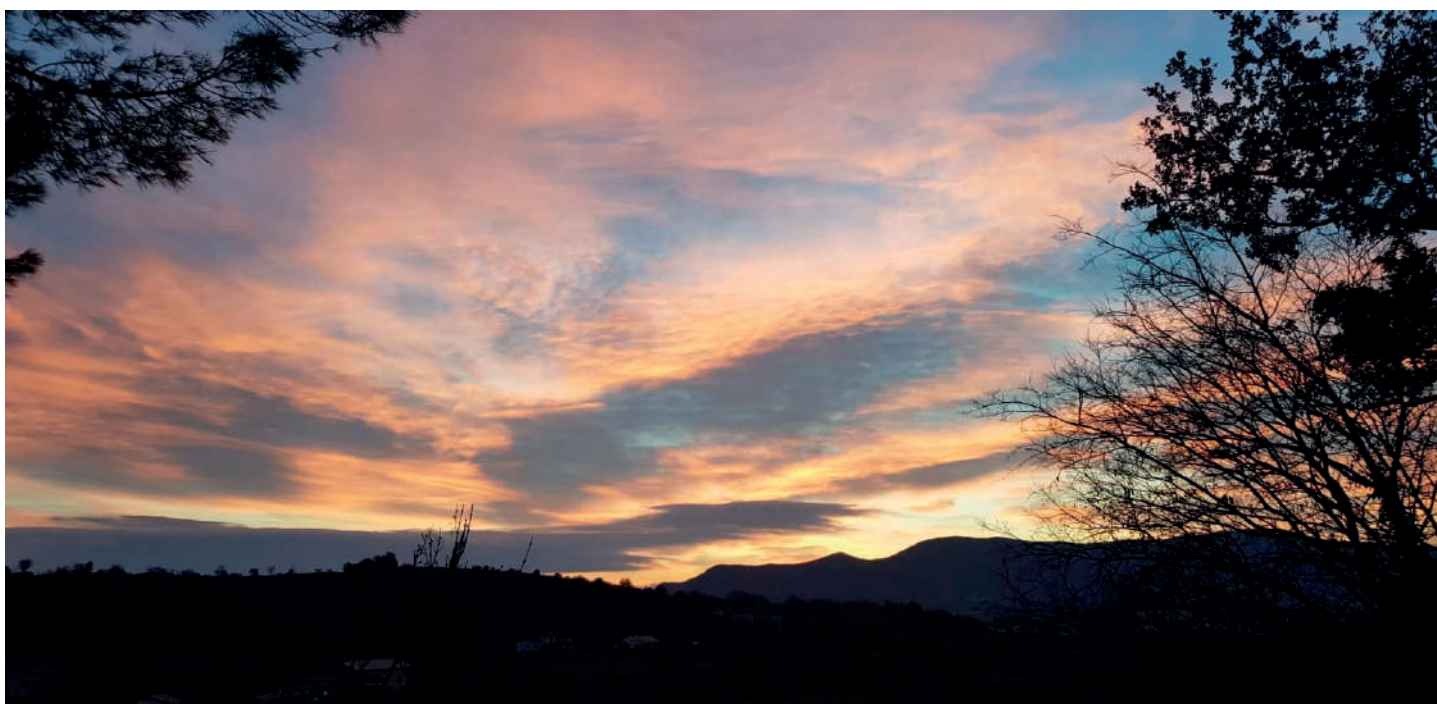
Fortement ancrée sur son territoire, la Cascade bénéficie d'équipements exceptionnels (salle de spectacle, terrain de jeu pour les disciplines circassiennes, salle de danse...) qui permettent les croisements entre amateurs et artistes professionnels. Les rôles de chacun n'y sont pas figés ; l'artiste peut revenir pour être formateur, le spectateur peut devenir stagiaire, l'enfant deviendra peut-être artiste...



# *Voeux de la commune*



Environ 120 personnes ont répondu à l'invitation de Madame Le Maire pour ce moment convivial en présence de Hervé Saulignac député de l'Ardèche.





## Service de Broyage des végétaux

Ce service gratuit, consiste à broyer des déchets verts chez les particuliers de la commune, issus d'arbustes et/ou d'arbres taillés par eux-même. Un règlement est à votre disposition pour connaître dans le détail l'ensemble des modalités de ce service. Pour y avoir accès, il suffit de vous inscrire auprès de la Mairie, de signer le règlement et de remplir le formulaire afin de permettre aux agents des services techniques de se rendre à votre domicile pour effectuer le broyage. Les interventions peuvent se faire pour un tas de branches d'un volume maximal de 2 m<sup>3</sup> pour 2 Heures de travail. Lors du broyage les branches se transforment en broyat (copeaux de bois) à valoriser sur place ou à faire évacuer par les services techniques au profit d'autres habitants. C'est un service qui prend de l'envergure et très apprécié par les habitants.



Si vous n'êtes pas intéressés pour garder votre broyat, il sera le bienvenue dans la cour de l'école.

**Vous trouverez le formulaire de demande ainsi que le règlement sur le site internet ou directement en mairie**

**Jardin de Brune**

Vente de légumes  
Au jardin les  
mardis  
d'avril à décembre  
17h - 19h

Au Chalet paysan les vendredis 16h - 19h

Chemin de Payre  
07210 St Symphorien sous Chomérac

jardindebrune@gmail.com  
Emilie Durand 06 15 72 10 49

## URBANISME : NOUVEAU

Vous pouvez, dès à présent, déposer vos dossiers d'urbanisme en ligne sur le lien suivant :

<https://gu-arc.numerian.fr/guichet-unique/>

### Procédure et avantages :

- Création d'un compte sur le guichet unique avec identifiant et mot de passe
- Dépôt des documents en un seul clic (Cerfa et plans)
- Obtention d'un récépissé immédiatement
- Information en temps réel du suivi du dossier
- Possibilité de rajouter à tout moment des pièces complémentaires au dossier
- Procédure entièrement dématérialisée permettant des délais d'instruction raccourcis et des économies

Les services de la Mairie restent à votre disposition en cas de problème.

**Gleouzon**  
**PEINTURE**

Intérieur • Extérieur • Isolation

**06 67 98 89 68**

- 07 Chomérac
- [www.gleouzon.fr](http://www.gleouzon.fr)
- [gael@gleouzon.fr](mailto:gael@gleouzon.fr)

RGE ECO artisan

HANDBAT

# VIE ÉCONOMIQUE |

## NOUVEAUTÉS SUR LA COMMUNE

### Coiffeuse MÉLY BEAUTÉ

Coiffeuse depuis + de 10ans MÉLY BEAUTÉ s'est installée sur la commune de Saint Symphorien sous Chomérac. Il y a 4 ans elle a ouvert sa micro entreprise, à son domicile.

D'ici quelques mois elle sera installée dans le local sous la Mairie pour mieux vous servir.

Elle possède également une boutique en ligne de produits de coiffures professionnels ainsi que des accessoires cheveux et du make-up.

Vous pouvez passer commande directement sur le site internet.

Vous retrouverez sa boutique en ligne au nom de MÉLY BEAUTÉ. La livraison est disponible en France et également en Europe.

Vous retrouverez sa page Facebook au nom de MÉLY BEAUTÉ si vous avez besoin de découvrir ses réalisations en photo.

Vous pouvez la contacter par téléphone au 0762731564 pour fixer votre RDV ou si vous avez besoin de conseils ou renseignements.



Coiffure & Microneedling

07 62 73 15 64

f Mély Beauté  
i mely.beaute  
d melybeaute  
g beautecosmetique.company.site



### CERP 2607 :

#### Bureau de conseil spécialisé dans la sécurité incendie dans les ERP

Éric SOUVIGNET propose différents types de prestations tels que :

- Conseil ERP
- Relecture de dossier
- Conseil et rédaction de la notice de sécurité incendie
- Conseil avec aide au dépôt de dossier d'urbanisme - visite d'établissement avant passage de la commission de sécurité incendie
- Accompagnement des chefs d'établissement, des responsables de sécurité incendie

**Vous pouvez le joindre au 07 69 70 23 17**

**ou par mail [cerp2607@gmail.com](mailto:cerp2607@gmail.com)**



# VIE SOCIALE |

## CELLULE DE VIGILANCE DÉPARTEMENTALE

Le département de l'Ardèche met en place du 15 mai au 15 septembre 2024 un numéro de prévention fortes chaleurs au 04 75 66 75 16, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Elles pourront solliciter les services du département afin d'être contactées tout au long des épisodes de fortes chaleurs, être informées sur les bons gestes et les numéros utiles, recevoir des visites à domicile sur demande et être mis en contact si besoin avec les services d'urgence.

## ABOIEMENTS DE CHIENS / CHATS ERRANTS : QUE DIT LA LOI ?

Les aboiements de chiens peuvent constituer une véritable nuisance sonore qu'ils surviennent la nuit ou le jour.

Il existe un arrêté préfectoral qui précise « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé de jour comme de nuit ». Les aboiements de chiens rentrent donc dans cette catégorie.

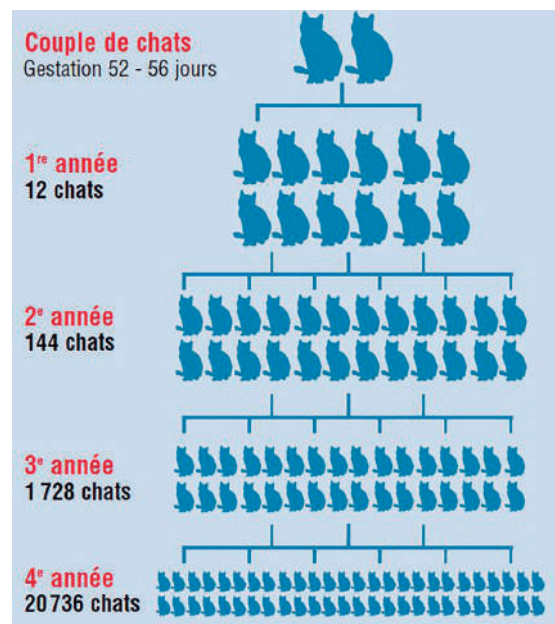
La première démarche à effectuer si un chien de votre voisinage aboie régulièrement ou s'il aboie en permanence, lorsque le propriétaire n'est pas là, c'est de lui demander de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette nuisance sonore. Si malheureusement vos démarches demeurent infructueuses, il faut alors faire constater le trouble. Le plus simple est de faire intervenir la gendarmerie. Le propriétaire risque alors de recevoir une contravention pouvant s'élever jusqu'à 450 Euros.



Sont considérés comme chats errants, les chats qui ne sont ni stérilisés ni identifiés que ce soit à l'aide d'un collier, d'un tatouage ou bien d'une puce. Les chats errants peuvent occasionner une véritable gêne lorsqu'ils deviennent trop nombreux.

Il faut savoir qu'il est interdit par la loi de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats... » Il en est de même pour les voies privées, cours ou parties communes d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Il est de l'affaire de chacun de bien identifier et stériliser son (ses) chat(s) afin de limiter leur prolifération ainsi que tous les éventuels désagréments que cela engendre.



Nous restons également à disposition pour accompagner la population dans ce genre de situation.

**Pour rappel :** La collectivité est adhérente à la SPA de Lavilledieu. Vous pouvez les joindre au 04 75 94 27 05

**Dilhac Fabien**

**dfcarrelage**

865 route des mathieux  
07210 saint symphorien

0630495456  
dfcarrelage@free.fr

**GARAGE RONJAT**

🔧 ⚙️ 🔧 🛠️ 📞

**04 75 65 06 44**

293 Avenue du Vercors - 07210 Chomérac  
accueil@garageronjat.fr

# RECETTES ARDÉCHOISES |

## LA CRIQUE :

Ingrédients de la crique ardéchoise (pour 4 personnes) :

- 8 belles pommes de terre
- Ail, persil, huile et beurre, sel et poivre

La crique est un plat typiquement ardéchois à base de pommes de terre. Ce plat traditionnel de nos campagnes vous réglera à coup sûr.

**La préparation de la crique ardéchoise est très simple :**

Éplucher et rincer les pommes de terre, bien les essuyer.

Râper les pommes de terre à l'aide d'une mandoline. Égoutter un peu.

Saler et poivrer. Ajouter l'ail et le persil haché.

Dans une poêle faire chauffer l'huile et le beurre. Verser une petite couche de la préparation (1,5 cm)

Bien tasser puis cuire sur feu moyen environ 7 minutes. Retourner la galette et cuire encore 7 minutes

Lorsque la crique est dorée, la glisser sur un plat et servir en accompagnement d'un poulet rôti ou d'une côte de bœuf avec de la salade.



## LA BOMBINE :

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1,5 kg de pommes de terre
- 1 à 2 carottes
- 1 oignon
- 1 kg de viande de bœuf coupé en morceaux
- 1 pied de porc
- 100 grammes de poitrine salée
- 1 quart de verre de vin
- Thym, laurier, sel, poivre
- 2 cuillères d'huile

La bombine est un plat à base de pommes de terre, tout comme la crique ardéchoise. Voici donc l'authentique recette de la bombine ardéchoise telle qu'elle est proposée à Saint Andéol de Berg chaque année lors de la fête du repas du village.

Elle est cuite dans le four du village.

Épluchez les pommes de terre et les carottes. Coupez les pommes de terre en gros dés et les carottes en rondelles, la poitrine salée en petits lardons. Émincez les oignons. Dans une cocotte en fonte légèrement huilée, mettez une partie des oignons et une partie des lardons.

Ensuite une couche de pommes de terre, viande de bœuf, pied de porc, carottes, le restant d'oignons et lardons. Terminez par une couche de pommes de terre. Ajoutez thym, laurier, sel, poivre, tassez un peu. Versez le vin et l'eau jusqu'à couvrir à peine.

Posez le couvercle et cuire à four moyen pendant 3 heures à 3 heures et demie.



## FONDANT AUX MARRONS :

Ingrédients pour 13 fondants.

- 300g de crème de marrons
- 80g de beurre
- 20g maïzena
- 2 œufs

Casserole : fondre beurre + crème de marrons.

Hors feu, ajouter la maïzena + œufs. Mélanger au fouet.

Remplir les empreintes du moule à mini muffins aux 3/4.

Enfourner à 210C pendant 12 à 14'.

Laisser refroidir avant de démouler.

Si vous n'avez pas de moule à muffins, utilisez votre plat à gâteau traditionnel et adaptez les quantités sur la base de 500g de crème de marrons.



## Naissances

- RIBEYRE Louis Stéphane Patrick né le 1<sup>er</sup> janvier à Montélimar
- COULET Jenna née le 13 janvier à Valence
- DUMOURIER Léo Max Fabrice né le 25 janvier à Montélimar
- RUIZ Isaline Aurélie Amaya née le 6 février à Montélimar
- GALOYAN Amar né le 24 mars à Valence
- BONNET Alix Colette Marie née le 10 juillet à Montélimar
- BONNET Meryl Danièle Julie née le 10 juillet à Montélimar
- BECERRA AMAUDRY Sofia née le 18 décembre à Valence
- RIVIERE Elliott né le 22 décembre à Montélimar



## PACS

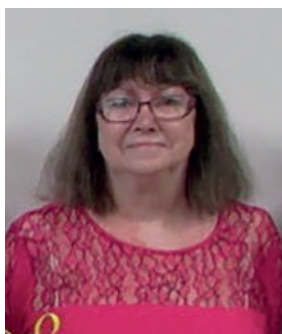
- CAPEZZA Daniel Louis Ghislain et SIMON-CRESP Marylou le 21 septembre

## Mariages

- FABRE Jean -Noël Yvonic et VAN GANSBEKE Nathalie Danielle le 8 juillet
- CHAMONTIN Maxime Pierre Michel et DOUTTÉ Aline le 23 septembre

## Décès

- ANTONIOLI Françoise Angèle épouse ANDRÉ le 16 juillet
- FAURE Marie-Chantal Simone Alice épouse SAGNARD le 25 août



Nadège GARCIA, agent territorial auprès de l'école depuis le 01 Janvier 1990 et en retraite depuis le 01 Mars 2023 nous a quitté le 16 Mars 2024.

C'était une personne courageuse, sur qui nous pouvions compter, elle était très appréciée des enfants et savait les écouter, les réconforter.

Son départ nous a tous très affecté.

Ets  
**Chazalon et Cie**  
**Menuiserie**  
ALU - PVC - BOIS



5 Avenue de l'Industrie - ZI Le Lac  
07000 PRIVAS  
[www.menuiserie-chazalon.fr](http://www.menuiserie-chazalon.fr)

 **04 75 61 14 32**

**SCR**  
CONSTRUCTIONS  
ROUTIERES

ZA CHAMPGRAND EST  
26270 LORJOL SUR DROME  
[scr.secretariat@orange.fr](mailto:scr.secretariat@orange.fr)

**04.75.85.43.80**

**TRAVAUX PUBLICS / PRIVÉS**

*Réalisation d'accès de propriété  
Aménagement de parking  
Pose de bordures*

ENROBES - BICOUCHE - GOUDRONNAGE



**Entreprise**  
**SC PEINTURE**  
DRÔME / ARDÈCHE / VAUCLUSE

Spécialisé dans la peinture intérieur - extérieur  
Neuf et Rénovation

 **06 67 55 57 63**

sarl **MOUNIER**

**Jean-Marie**  
**Electricité Générale**



Energie renouvelable,  
Domotique, Alarme, VMC,  
Automatisme, Réseaux...

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS**

Avenue Jacques Dupin • 07000 PRIVAS  
Tél. 04 75 64 43 24  
sarl.mounier.jm@wanadoo.fr  
www.electricite-mounier.fr



**La Symphonie des Délices**

- Réalisation de pâtisseries sur commande  
Macarons (sucrés salés), entremets,  
tartes, Cakes Design, Cupcakes, ...
- Cours de pâtisserie
- Ateliers enfants pour anniversaire

62 Chemin des Coquelicots  
07210 SAINT SYMPHORIEN SOUS  
CHOMERAC  
07 83 42 04 84  
lasymphoniedesdelices@gmail.com



## Boucherie Charcuterie

**Alexandre BOIS & Denis DUMAS**



Charcuterie maison • Saucisson maison  
Viande de 1<sup>er</sup> choix maturée

5, Place Victor Hugo - **07000 Privas** - 04 75 64 86 20  
Quartier Chir Blanc - **07210 Alissas** - 04 75 30 54 61  
ZA Blod RD 86 - **07800 St Georges les Bains** - 04 75 84 04 37



**Pizzas, salades, gratins de ravioles  
à emporter**

À Brune 07210 Saint Lager Bressac

• Ouvert : Du mardi au dimanche  
(uniquement le soir)  
• Fermé le lundi

**06.64.69.38.36**

Nous acceptons :  
- chèques vacances  
- chèques - espèce



**DUMAS**  
ALEXANDRE

Plomberie  
Chauffage  
Zinguerie  
Sanitaire

Énergies renouvelables  
**SERVICE APRÈS-VENTE**

Entretien chaudière  
Ramonage



Quartier Fenilol

07210 CHOMÉRAC

**04 75 65 18 76**

Chaudières **VIESSMANN**

# SUPER Alissas

*Fiers d'être Commerçant Autrement*



8h30 - 19h30

☎ 04 75 669 669

